

Comment récupérer votre certificat de garantie

<http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/>

1

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Accueil Ministère Nous joindre Plan du site Accessibilité Portal Québec English

Aide financière aux études

AVANT vos études PENDANT vos études APRÈS vos études Parents, répondant, conjoint

Services en ligne

- Étudiant
- Père
- Mère
- Conjoint
- Répondant

SIMULATEUR DE CALCUL 2016-2017

Vous pouvez dès maintenant utiliser le simulateur de calcul afin de connaître le montant d'aide financière qui pourrait vous être accordé dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

2

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Accueil Nous joindre Aide financière aux études

Mercredi 1 juin 2016 Imprimer

Connexion aux Services en ligne

Identifiez-vous pour accéder aux Services en ligne de l'Aide financière aux études. Si vous utilisez nos services en ligne pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site afe.gouv.qc.ca.

Sélectionnez votre profil ? Etudiant

Code permanent ?

Mot de passe

Quitter Soumettre

[Nouvelle inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

3

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Accueil Nous joindre Aide financière aux études

Vos coordonnées Votre dossier Formulaires Temps plein Formulaires Temps partiel Formulaires Besoins particuliers Transmettre un document

Confirmation ou mise à jour de vos coordonnées Mercredi 1 juin 2016 Imprimer

Vous devez d'abord vous assurer que vos coordonnées sont toujours exactes et les mettre à jour, s'il y a lieu. Ensuite, pour connaître l'état de votre dossier, sélectionnez l'onglet **Votre dossier**. Pour remplir ou consulter un formulaire, cliquez sur l'un des onglets **Formulaires** correspondant au programme de votre choix.

Attention! L'information que vous mettez à jour sous l'onglet **Vos coordonnées** entre en vigueur immédiatement.

4

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Dossier étudiant internet

Votre dossier en direct! Nous joindre Aide financière aux études

Temps plein Temps partiel

Code permanent et nom

Mercredi 1 juin 2016 Imprimer

Actualités

Actualités

Avis

Documents reçus

Renseignements personnels

Calcul temps plein

Période d'admissibilité

Endettement

Prêt temps plein

Prêt temps partiel

Relevés fiscaux

Cliquez sur le bouton d'aide pour savoir comment lire les tableaux.

Messages concernant le dossier de l'étudiante

- Un certificat de garantie a été émis relativement à vos études à temps plein. Il a été déposé dans votre dossier étudiant Internet. Veuillez imprimer ce certificat et le faire homologuer par votre établissement financier. Aucune aide financière ne peut être versée tant que votre certificat n'est pas homologué. La date d'expiration de votre certificat de garantie est le 17 août 2016.
- Votre dernière demande d'aide financière pour des études à temps plein a fait l'objet d'une décision le 19 mai 2016. Pour obtenir la décision, consultez la section « Calcul temps plein ».
- Vous recevrez sous peu une autorisation de prêt de 4512 \$. Pour de plus amples renseignements, consultez le « Sommaire » sous la rubrique « Calcul temps plein ».

5

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Dossier étudiant internet

Votre dossier en direct! Nous joindre Aide financière aux études

Temps plein Temps partiel

GREA27619703 - Grégoire, Angelika

Mercredi 1 juin 2016 Imprimer

Avis

Avis reçus Avis archivés

Cliquez sur le bouton d'aide pour savoir comment lire les tableaux.

Liste des avis reçus

Date	Numéro	Objet	Destinataire	Date de la première consultation	À archiver
2016-05-19	150000	Votre certificat de garantie et votre convention de prêt	Étudiant	2016-06-01	<input type="checkbox"/>

Cliquez sur le bouton d'aide pour savoir comment lire les tableaux.

Archiver

Québec

Gouvernement du Québec, 2016

6

Imprimez les 7 pages et présentez-vous à votre établissement financier afin de faire homologuer votre certificat de garantie.

DATC_CERT_GARANTIE 1 / 7

Québec

Code permanent et nom

Québec, le 19 mai 2016

Date d'émission du certificat : 19 mai 2016
Date de péremption du certificat : 17 août 2016

Objet : Votre certificat de garantie et votre convention de prêt

Madame,

Vous trouverez ci-joint votre certificat de garantie, une convention de prêt ainsi qu'un feuillet explicatif. Dans le cadre de vos études à temps plein, c'est ce certificat qui vous permettra d'obtenir l'aide financière à laquelle vous avez droit pour l'année d'attribution en cours et, s'il y a lieu, pour les années subséquentes. Cependant, si vous interrompez vos études, un nouveau certificat devra être émis. Veuillez prendre le temps de lire les paragraphes qui suivent. Vous y trouverez des renseignements importants sur le certificat de garantie et la convention de prêt.

Certificat de garantie

Le certificat de garantie vous permet de contracter des prêts pour études avec un établissement financier reconnu par le ministre responsable de l'Éducation supérieure. Assurez-vous d'avoir en main une copie du certificat lorsque vous vous présenterez à votre établissement financier.

Votre établissement financier transmettra vos coordonnées bancaires à l'Aide financière aux études. Par la suite, l'Aide financière aux études avisera votre établissement financier du montant d'aide à verser périodiquement ou mensuellement à votre compte bancaire. Les montants d'aide ainsi versés correspondront aux montants inscrits sur votre relevé de calcul.

Vous pouvez contracter des prêts pour études avec l'un des établissements financiers suivants, à condition qu'il soit situé au Québec :

- une caisse Desjardins;
- une succursale de la Banque de Montréal;
- une succursale de la Banque Laurentienne;
- une succursale de la Banque Nationale du Canada;
- une succursale de la Banque Royale du Canada.